

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : BRISER LE SILENCE POUR MIEUX PROTÉGER

L'accès au droit et à la justice est souvent compliqué et parfois difficile pour les citoyennes et les citoyens d'outre-mer.

Pourtant, les violences ne les épargnent pas. Leur réalité et leur importance demeurent cependant trop souvent méconnues, alors qu'elles sont, en particulier, nombreuses au sein du couple et de la famille.

C'est la raison pour laquelle la Conférence des Bâtonniers de France, à travers sa Délégation Outre-mer, a décidé d'organiser **un colloque sur la libération de la parole des femmes victimes de violences et leur accompagnement en outre-mer.**

Afin de lui conférer un regard pluridisciplinaire, la Conférence des Bâtonniers de France s'est associée au Ministère des Outre-Mer, au Ministère de la justice et au Ministère délégué à l'égalité femmes/hommes, sous le haut-patronage desquels cette rencontre est placée.

Madame Hélène FONTAINE

Présidente de la Conférence des Bâtonniers de France

Vous invite au colloque en **visio-conférence** intitulé

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : BRISER LE SILENCE POUR MIEUX PROTÉGER.

**Une rencontre de l'ensemble des outre-mer
pour réfléchir et agir ensemble.**

Sous le haut- patronage de

Monsieur Sébastien LECORNU

Ministre des Outre-Mer

Monsieur Eric DUPOND-MORETTI

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

Madame Elisabeth MORENO

Ministre déléguée à l'Égalité



Inscription au colloque numérique sur:

<http://www.violences-femmes-outre-mer.fr/>

Autour de quatre ateliers :

- ✓ Mardi 29 juin 2021
- ✓ Mardi 6 juillet 2021
- ✓ Mardi 13 juillet 2021
- ✓ Mardi 20 juillet 2021 (date réservée à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie).